

COMMUNE DE SMARVES

INFORMATION

TRAVAUX D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE

Afin de garantir le bon fonctionnement du réseau de distribution d'électricité ainsi que la sécurité des personnes et des biens, SRD vous informe que des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris sur le territoire de la commune à partir du :

Lundi 21 novembre 2022

Ces travaux seront exécutés par l'entreprise suivante

:

ELECTRIC' ENVIRONNEMENT

Techni-Vert 17

1 RUE PORT PARADIS

17430 BORDS



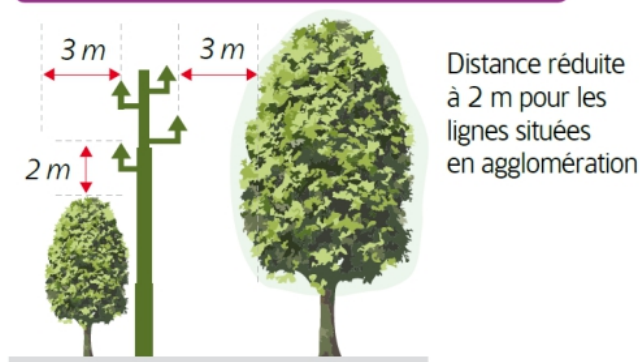
Contact : M. AUDEBERT

 07 85 97 03 92

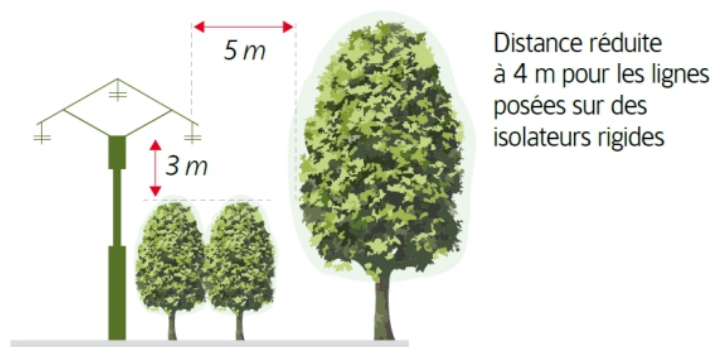
DISTANCES MINIMALES À RESPECTER

La norme NF C 11-201 définit les distances minimales réglementaires par rapport à une ligne selon le niveau de tension :

Lignes Basse Tension (410 Volts)



Lignes Moyenne Tension (15/20000 Volts)



NOTA : les produits de coupe restent votre propriété et seront laissés rangés sur place.

Ces travaux pourront se dérouler sur plusieurs semaines

COMMUNE DE SMARVES

INFORMATION

TRAVAUX D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE

Afin de garantir le bon fonctionnement du réseau de distribution d'électricité ainsi que la sécurité des

personnes et des biens, SRD vous informe que des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris sur le territoire de la commune à partir du :

Lundi 21 novembre 2022

Ces travaux seront exécutés par l'entreprise suivante :

ELECTRIC' ENVIRONNEMENT

Techni-Vert 17

ROUTE PORT PARADIS

17430 BORDS

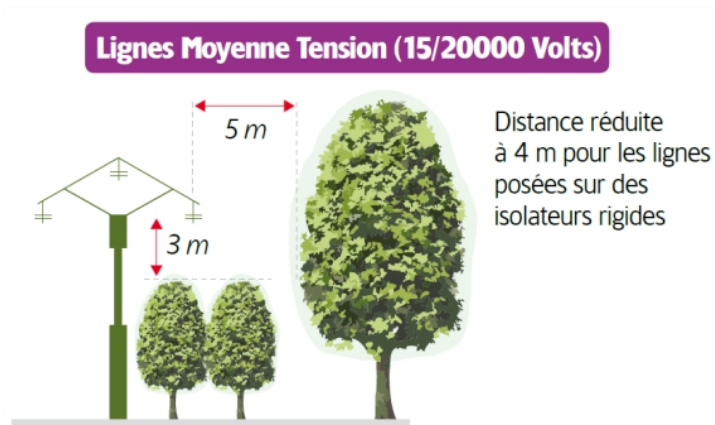
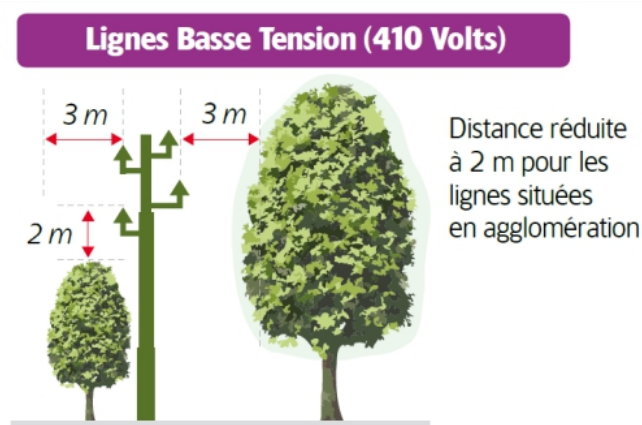


Contact : M. AUDEBERT

☎ 07 85 97 03 92

DISTANCES MINIMALES À RESPECTER

La norme NF C 11-201 définit les distances minimales réglementaires par rapport à une ligne selon le niveau de tension :



NOTA : les produits de coupe restent votre propriété et seront laissés rangés sur place.
Ces travaux pourront se dérouler sur plusieurs semaines